

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 04 janvier 2021
COMPTE RENDU SOMMAIRE

(Affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Présents : MM. – CHATELAIN - PRAS (arrivé au point n° 2) - CHAPPAZ - MMES MULTIN - DEREYMEZ – DEJEAN – MM. MALCAYRAN-LAPERRIERE - BERNASCONI

Absents excusés : M. Rémi PONCET

Mme Catherine DEBEAUVAIS qui a donné pouvoir à Mme Anne DEJEAN

Mme Bernadette JACQUEMIER qui a donné pouvoir à Mme Sophie DEREYMEZ

Secrétaire de séance : Mme Sophie DEREYMEZ

Début de séance : 19 heures 00

Ordre du jour :

- Avis sur prolongation de la concession d'aménagement et d'exploitation du Rhône confiée à la CNR
- Règlement eau et taxes de raccordement au réseau d'eau
- Projet aménagement bâtiments communaux
- Questions diverses

Monsieur Gilles CHATELAIN, 1^{er} Adjoint au Maire prend la présidence de l'assemblée en l'absence du Maire. Il présente ses vœux aux membres du conseil municipal et exprime au nom du conseil municipal toute sa sympathie au maire qui vient de perdre un de ses proches.

Approbation du compte-rendu de la séance du 07 décembre 2020 :

Monsieur le Maire-Adjoint demande au Conseil Municipal si des ajouts ou rectifications sont à apporter à ce document. Le compte-rendu est adopté.

1. Avis sur prolongation de la concession d'aménagement et d'exploitation du Rhône confiée à la CNR :

L'Etat souhaite prolonger la concession d'aménagement et d'exploitation du Rhône confiée à la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) et dont le terme actuel est prévu au 31 décembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2041.

Cette prolongation se traduira par un 9^{ème} avenant au contrat de concession, approuvé par un décret en Conseil d'Etat.

La commune de BASSY doit donner son avis sur ce dossier de prolongation.

Après avoir pris connaissance du dossier et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (à l'unanimité) :

DONNE un avis favorable sur la prolongation de la concession d'aménagement et d'exploitation du Rhône confiée à la CNR.

2. Règlement eau et taxes de raccordement au réseau d'eau :

Un comité composé de quelques conseillers municipaux a travaillé sur le projet de règlement de distribution de l'eau en conformité avec la DGCCRF. M. Stéphane PRAS le présente succinctement. Ce règlement a pour objet de définir les conditions et modalités suivant lesquelles est accordé l'usage de l'eau potable du réseau de distribution de la Commune. Des frais de raccordement au réseau seront instaurés. Le conseil municipal charge le comité d'établir le règlement définitif qui sera voté lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

3. Projet aménagement bâtiments communaux :

Aménagement d'une salle communale et d'un bâtiment technique : le bureau d'études (CAUE) chargé du projet doit chiffrer le coût total des travaux courant janvier.

Réhabilitation appartements communaux bâtiment La Grange : les devis des différents lots sont en attente.

4. Questions diverses :

- Colis de Noël des aînés : beaucoup de retours positifs des bénéficiaires.

- Des problèmes de déversement des eaux usées et pluviales ont été constatés impasse du Rucher et Route du Pèse lait. Des travaux sont à prévoir. Des devis seront demandés

- Travaux mise en souterrain des réseaux secs route du Pré Lachat : 1^{ère} réunion de chantier prévue le 12 janvier 2021.

- Le conseil municipal déplore une augmentation des incivilités en ce qui concerne l'absence de respect des règles de tri des ordures ménagères et rappelle à tous les administrés que les consignes de tri doivent être respectées et que les encombrants doivent être déposés en déchetterie.

- Route de Châtel : des arbres menacent de tomber sur la voie publique et risquent d'endommager les fils électriques et téléphoniques. Orange et Energie et Services de Seyssel en seront informés.

- Le Conseil Municipal évoque le problème de plusieurs carrefours dangereux situés le long du CD14 (route de Challonges). Un contact sera pris avec les services du Département.

- Déclaration préalable : Commune de BASSY – route du Château : rénovation appartements communaux La Grange (avis favorable)

- Permis de construire : M. GONZALEZ José-Luis – impasse du Rattier : extension maison individuelle (avis favorable).

- Prochaine réunion du Conseil Municipal : lundi 1^{er} février 2021.

SEANCE LEVEE VERS 21 H 00.



Fait à Bassy, le 08 janvier 2021

Le Maire-Adjoint,

G. CHATELAIN